



CHAMPIONNAT



DEPARTEMENTAL GYMNASTIQUE RYTHMIQUE



INDIVIDUELLES

Wissous les 20 et 21 Octobre 2012



CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE
INDIVIDUELLES CRITERIUM, PREFEDERALES,
FEDERALES et NATIONALES B
20 & 21 octobre 2012
Gymnase du Cucheron
25 rue Guillaume Bigourdan
91320 WISSOUS

Samedi 20 octobre 2012

- 12h30 Réunion des Juges obligatoire
14h00 Benjamines // Pré-Fédérales Poussines + Minimes + Cadettes
18h00 Nationales B Minimes + Séniors //
Nationales B Cadettes + Juniors
19h00 Palmarès

Dimanche 21 octobre 2012

- 09h30 Réunion des Juges
10h00 Critérium Minimes// Pré-Fédérales Juniors + Seniors
12h30 Palmarès
14h00 Critérium Juniors// Critérium Seniors
15h45 Palmarès
16h15 Critérium Cadettes + Fédérales Minimes//
Fédérales Cadettes + Juniors + Seniors
19h30 Palmarès

Clubs représentés : Ballainvilliers, Briis\Forges, Corbeil Essonnes, Evry, Ferté-Maise, Juvisy/Orge, Mennecy, Morsang/Orge, Ris Orangis, Saint Germain lès Arpajon, Verrières le Buisson, Vigneux et Wissous. .

Infos pratiques et recommandations

Benjamines : Toutes les benjamines participent à la même sélection. La Commission Technique se réunira en fin de compétition et désignera les qualifiées par catégorie : il n'y aura pas de palmarès. Toutes les benjamines seront récompensées par le CDGE.

Jurys : Les clubs sont tenus de fournir **au minimum un juge pour toute la durée du weekend**. Tous les juges doivent être licenciés et assister, munis de leur carnet de juge, à la réunion des juges samedi à **12h30 précises** : pas de retard. Elles doivent porter une tenue appropriée.

Feuilles D1 D2 : les feuilles de difficultés en 4 exemplaires, pour TOUTES les gymnastes, y compris les Benjamines, sauf les Critérium et les Poussines, sont à donner au début de la réunion des juges. En fin de compétition, les entraîneurs pourront les consulter dimanche soir.

Accès aux vestiaires et aux salles : réservé strictement aux gymnastes et aux entraîneurs en tenue de sport, dans le respect des horaires indiqués (minutage).

Licences et engagements : du fait du retard pris par la fédération, les licences ne seront pas à présenter, le contrôle sera fait lors de la création informatique de la compétition. Un contrôle aléatoire pourra être mis en place. Les droits d'engagement sont à régler avant la compétition pour toutes les gymnastes engagées. Les chèques à l'ordre du CDGE sont à déposer à l'accueil. Les forfaits sont à signaler au plus tôt à cdgegr@yahoo.fr. Les certificats médicaux sont à déposer à l'accueil avant la compétition et les absences sont à signaler à la sono.

Musiques : Chaque support doit comporter, lisiblement écrit, le nom du club en clair, le nom de la gymnaste, l'engin et la catégorie (règlement technique). Rappeler ces informations sur le CD. Tous les CD d'une catégorie doivent être déposés à la sono au moins une heure avant le début de cette catégorie.

Contrôle des engins : chaque gymnaste se présente spontanément au contrôle à la sortie du praticable.

Stands : une buvette est organisée par le Club de Wissous.



Nouveauté

Les clubs peuvent présenter un ensemble en démonstration avant les palmarès : production spectacle. Prendre contact avec Delphine.